



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Institut de la Gestion publique
et du Développement économique**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PENSER UN MONDE SANS RESSOURCES

QUE POUVONS-NOUS APPRENDRE DE LA CROISSANCE MÉDIÉVALE ?

Mathieu Arnoux

Université Paris Cité et EHESS

Laboratoire Interdisciplinaire des énergies de Demain (UMR 8236 LIED, CNRS et Université Paris Cité): <http://www.lied-pieri.univ-paris-diderot.fr>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Quelle actualité en octobre 2023 pour la question des ressources dans le monde médiéval ?

L'historien n'est pas seulement un spécialiste des passés révolus. Sa recherche porte sur les trajectoires qui mènent au monde présent et éclairent ses bouleversements.

Par-delà la confusion des épisodes convulsifs qui préoccupent aujourd'hui l'ensemble des humains, les questions d'accès aux ressources est et reste une clé de lecture de notre monde et de notre avenir.

Les trajectoires passées que les historiens peuvent mettre au jour par leurs enquêtes sont autant d'expériences dont l'étude est susceptible d'éclairer leur réflexion

Mathieu Arnoux
**Le temps
des laboureurs**

*Travail, ordre social et croissance
en Europe (XI^e-XIV^e siècle)*



Albin Michel
L'évolution de l'humanité

De 2012 à 2023
Deux étapes
d'une même
recherche sur les
caractères
originaux de la
croissance de
l'Europe



Mathieu Arnoux
**Un monde
sans ressources**

*Besoin et société en Europe
(XI^e-XIV^e siècles)*

Préface de Gaël Giraud


Albin Michel

Ressources: un mot sans histoires?

Un mot à l'étymologie transparente : du verbe latin *resurgere* dont dérivent aussi les mots *résurgence* (*re-source*) et *résurrection* qui sont linguistiquement ses doublets.

Ressource a deux sens en ancien et moyen français :

- Résurrection: moyen admirable ou miraculeux pour échapper à une difficulté (*un homme de ressources*)
- Vol ascensionnel d'un oiseau de proie (sens conservé dans le vocabulaire des pilotes d'avion).

Chez les psychologues : le *stress* chez un individu résulte d'une menace sur ses *ressources* (sens moderne) ; une définition qui conserve l'opposition attestée chez les poètes du XVe siècle entre *mélancolie/détresse* et *ressource*.

Le *Traité d'économie politique* de J.-B. Say (1767-1832) et sa réflexion sur les *agents naturels* comme lieu de naissance du concept de *ressource*.

Introduction à l'édition de 1803

« Parmi les choses qui satisfont aux besoins de l'homme, ou qui contribuent à l'agrément de sa vie, il en est que la nature lui fournit gratuitement et avec une abondance qui surpasse ordinairement ses désirs ; tels sont l'eau, l'air, la lumière.

Ce qu'on peut se procurer sans frais n'a point de valeur ; ce qui n'a point de valeur ne saurait être une richesse. **Ces choses ne sont pas du domaine de l'Économie politique.** »

« (*Édition de 1826*) Dans le travail des machines par le moyen desquelles l'homme ajoute tant à sa puissance, une partie du produit obtenu est due à la valeur capitale de la machine, et une autre partie à l'action des forces de la nature. Qu'on suppose qu'en place des ailes d'un moulin à vent il y ait une roue à marcher que dix hommes feraient tourner : alors le produit du moulin pourrait être considéré comme le fruit du service d'un capital, qui serait la valeur de la machine, et du service des dix hommes qui la feraient tourner ; si on substitue des ailes à la roue à marcher, il devient évident que le vent, qui est un agent de la nature, exécute l'ouvrage de dix hommes.

Dans ce cas-ci, l'action d'un agent naturel pourrait être suppléé par une autre force ; mais dans beaucoup de cas, cette action ne pourrait être suppléée par rien, et n'en est pas moins réelle. »

« Telle est la force végétative du sol ; telle est la force vitale qui concourt au développement des animaux dont nous sommes parvenus à nous emparer. Un troupeau de moutons est le résultat, non seulement des soins du maître et du berger, ou des avances qu'on a fait pour le nourrir, l'abriter, le tondre ; mais il est aussi le résultat de l'action des viscères et des organes de ces animaux, dont la nature a fait les frais.

C'est ainsi que la nature est presque toujours en communauté de travail avec nous ; et dans cette communauté, nous gagnons d'autant plus, que nous réussissons mieux à épargner notre travail et celui de nos capitaux, qui est nécessairement coûteux, et que nous parvenons à faire exécuter, au moyen des services gratuits de la nature, une plus grande part des produits. »

Comment construire les systèmes économiques anciens sans recourir à la notion anachronique de ressource ?

Un problème crucial pour le monde contemporain, d'autant que notre notion d'*environnement* dépend implicitement de celle de *ressource*.

Un critère fondamental des économies anciennes : si le paysage des choix économiques n'est pas assis sur un socle de ressources considérés comme disponibles, il ne peut se construire que par la prise en compte des **besoins** et des **usages**.

Dans le monde médiéval, la notion se déploie dans le tableau des « œuvres de miséricorde »



Un modèle de typologie des besoins: les œuvres de miséricorde

Nourrir les affamés ;
désaltérer ceux qui ont soif ;
vêtir ceux qui sont nus ;
donner à un abri à ceux qui sont sans protection ;
assister les malades ;
visiter les prisonniers ;
ensevelir les morts.

*NB: ne pas considérer cette liste comme une construction religieuse, mais
comme un fondement anthropologique valable pour la plupart des sociétés
complexes.*

Lectures médiévales du besoin

**For hit is symonye to sull that sent is of Grace,
And that is wit, and water and wynde and fuyre the ferthe ;
Thise foure sholde be fre to alle folk that hit nedeth.**

John Langland, *Piers Plowman*, C-Text, *Passus* 9, v. 54-56.

*Car c'est simonie que de vendre ce que Grâce nous envoie
C'est-à-dire science, eau, vent et feu, le quatrième
Ces quatre choses devraient être gratuites pour qui en a le besoin.*

Usage pauvre et satisfaction des besoins

La question des besoins essentiels et des usages qui gouvernent leur satisfaction tient une place essentielle dans le débat scholastique au XIII^e siècle. Elle y est traitée à la fois comme une question théologique, philosophique, économique et anthropologique.

Hors du monde universitaire, ce débat a trouvé aussi sa place dans la littérature.

La vie suffisante (*Le Roman de la Rose* Jean de Meun, ca 1280)

L'autre en revanche qui ne se soucie
que de vivre au jour le jour
à qui suffit ce qu'il gagne
quand il vit de son salaire,
et ne croit manquer de rien,
quand il n'aurait pas un sou,
mais voit qu'il gagnera
de quoi manger quand il faudra
et de quoi remplacer ses chaussures
et se vêtir convenablement.

Et s'il lui arrive de tomber malade,
et trouve la nourriture fade,
au moins pense-t-il toutefois
pour se tirer de ce mauvais passage
et échapper au danger,
qu'il n'aura pas besoin de manger,
ou que de petite chère
il se passera, quel que soit son mal,
ou se fera porter à l'Hôtel-Dieu
où il trouvera bon réconfort.



La vie morale des « ribauds de Grève »

1. D'après Jehan de Meung (*Roman de la Rose*, ca 1270)

Tant de gueux ont le cœur si beau,
portant sacs de charbon en place de Grève
sans que la peine en rien leur pèsent.
Ceux-là travaillent avec patience,
dansent, battent des pieds, sautent
et à la Saint-Marcel vont manger des tripes
et ne prisent trésor plus de trois pipeaux
mais dépensent à la taverne
tout leur salaire et leur épargne
et retournent porter les sacs
gaiement, sans deuil,
et gagnent loyalement leur pain



La vie morale des « ribauds de Grève »

2. D'après Rutebeuf

Ribauds, vous voilà bien en point :
les arbres dépouillent leurs branches
et d'habit, vous n'avez point.
Aussi aurez-vous froid aux hanches.
Qu'il vous faudrait maintenant des pourpoints
Et des surcots fourrés aux manches !
D'été, vous gambadez si bien
et d'hiver, vous traînez tant la jambe.
Pas besoin de cirer vos souliers :
vos talons vous servent de planches
Les mouches noires vous piquaient
Maintenant vous piqueront les blanches !

Deux approches des ressources au XIIe siècle : Renart et l'Ordre de Cîteaux





Des 3 ordres au Roman de Renart: Une question de Benoit de Sainte-Maure (vers 1180)

Sans cet ordre, sans ces gens
Je ne sais pas comment
Les autres pourraient durer,
Il ne peut s'en passer,
Le troisième [ordre] où sont les chevaliers.
Ils ont des deux [autres] si grand besoin
Et tout irait à sa perte
S'il n'y avait leur défense.
Et voudrait tout avoir
Qui plus aurait de force et de pouvoir.
Sens, raison, droit ni mesure
Ne se trouverait sur terre, ni droiture.

La question porte sur l'harmonie nécessaire entre les chevaliers, les clercs et les vilains : l'absence d'un ordre, ou son oppression, met à mal la société entière. Renart et ses compagnons offrent l'image d'un désordre absolu. En l'absence de l'Église, l'affrontement des paysans et des animaux seigneurs met en crise la société et les pouvoirs.

Mais le problème n'est pas que politique. La croissance de l'économie paysanne est à l'origine d'une crise écologique, sur laquelle le Roman de Renart est une source de premier ordre



L'origine du mal et la cause du procès : Renart viole la louve Hersent
sous les yeux de son mari Ysengrin BNF Ms fr. 12584

Du roman satirique à la fable écologique

Une première approche montre que le *Roman*, écrit vers 1180, est une relecture sarcastique de *Tristan et Iseut*, avec sans doute une visée politique liée à l'affrontement anglo-normand.

Une seconde lecture montre que la croissance agraire constitue l'un des thèmes essentiels du *Roman de Renart*. Les animaux de la cour de Noble le Lion sont à la fois des figures parodiques de l'aristocratie et des animaux mis en crise par le bouleversement de leur écosystème.

Leur réaction offre un modèle de transition entre deux formes d'exploitation des ressources naturelles: les animaux, dont la subsistance est liée et les acteurs de la croissance démographique et agraire, dont la subsistance repose sur la constitution de stocks. Ces acteurs sont les communautés paysannes et les moines cisterciens.

Tibert le chat, entre flux et stock:

(T) Mais je ai certes si grant faim
Que tote en ai corbé l'eschine.
Avez vos ne coc ne geline
ne chose c'on peüst mengier ?

R Tros menez ore grant dangier,
ce li respont Renart. Baraz
de soriz grasses et de raz,
ce cuit vos n'en gouteriez.
-Si feroie. Non feriez.
-De ce ne serai ja lassez.
-De ce vos donrai ge assez,
le matin au soloil levant.
Or me suivez, g'irai devant. »

À vrai dire, j'ai si faim
Que mon dos s'en est courbé.
Avez-vous un coq ou une poule
Autre autre chose à manger ?

Vous voici devenu trop grand seigneur
lui répond Renard. Un festin
de souriz grasses et de rats
je pense que vous n'en voudriez pas.
-Si ! –Non !
-Je ne m'en lasserai jamais.
-Je vous en donnerai à satiété,
demain matin au lever du soleil
Mais suivez-moi, je passerai devant.

« Tibert, savez que nos ferons ?
ce dist Renart. Ci maints un prestre
si connois bien trestot son estre ;
assez a froment et avoine,
mais les soris li font grand paine :
mengié en ont ja pres d'un mui.
n'a encor gaires que g'i fui ;
mais ge lor fis une saillie,
.X. en retins en ma baillie,
et les .v. mis en mon estui
et la sisieme menjai hui.
Vez le pertuis par ou g'i entre
Passe outre, saoule ton ventre ! »

« Tibert, savez-vous ce que nous allons faire ?
dit Renart. Ici habite un prêtre.
Je connais bien son logis.
Il a en quantité froment et avoine
Mais les souris le font souffrir :
Elles en ont déjà mangé près d'un muid.
J'y était il y a peu
et j'ai sauté.
Dix sont restées en ma main.
J'en ai mis cinq de côté
et j'ai mangé la sixième aujourd'hui.
Voici le trou par où je passe :
entre, et goinfre-toi ! »

Politique des animaux

| Parti d'Ysengrin (un zoo) | Parti de Renart (une pelleterie) |
|---|--|
| Plateau le daim | Fouineux le putois |
| Roonel le mâtin | Tibert le chat |
| Brichemer le cerf | Grimbert le blaireau |
| Brun l'ours | Rousseau l'écureuil |
| Baucent le sanglier | Gente la marmotte |
| Musard le chameau | Courte la taupe |
| Noble le lion (accompagné du tigre, du léopard et de la panthère) | Pelé le rat |
| Cointreau l'enchanteur, singe venu d'Espagne. | Galopin le lièvre |
| | La loutre, la martre, le castor, le hérisson et la belette, le furet, le lapin |



Deux approches des ressources au XIIe siècle : Renart et l'Ordre de Cîteaux

1098 : création de Cîteaux

1100-1115 : les quatre filles
(La Ferté, Pontigny,
Morimond, Clairvaux)

Fontenay, dernière création
de Bernard de Clairvaux
(1147)



Cîteaux : ordre et déséquilibres

1098 : création de Cîteaux

1100-1115 : les quatre filles
(La Ferté, Pontigny,
Morimond, Clairvaux)

Fontenay, dernière création
de Bernard de Clairvaux
(1147)



Qu'est-ce que l'autarcie cistercienne ?

[Statuts de 1134] *D'où doit venir la nourriture pour les moines.*

La nourriture pour les moines de notre ordre doit provenir du travail manuel, de la culture des terres, de l'élevage des animaux. Il nous est donc permis de posséder à notre propre usage des cours d'eau, des bois, des vignes, des prés, des terres éloignées des lieux de résidences des personnes séculières, et des animaux, mais pas ceux qui, au lieu d'apporter une utilité, excitent la curiosité et présentent sur eux le signe de la vanité, comme les cerfs, les grues et autres du même genre. Pour travailler, nourrir et conserver ces possessions, nous pouvons avoir des granges, proches ou lointaines (mais pas au-delà d'une journée de marche) gardée par des convers.



L'exigence de la règle

[Statut de 1134] *Du pain quotidien.* Pour les prescriptions ecclésiastiques et autres, nous sommes attentifs à ne pas nous découvrir en désaccord ; de même dans notre nourriture quotidienne, il faut éviter les différences, de peur que les frères, par fragilité de la chair et de l'esprit ne se mettent à détester le pain grossier et ne commencent à désirer un pain plus distingué. Aussi avons-nous décidé que dans nos monastères on ne fera pas de pain blanc, pas même lors des fêtes principales, mais seulement du pain grossier, avec du son. Si le froment manque, on pourra le faire avec du seigle. Mais on n'appliquera pas cette règle aux infirmes et aussi pour les hôtes auxquels sera prescrit du pain blanc et à ceux dont on doit tirer le sang, on servira ce qui leur est prescrit. Le pain blanc qui leur sera servi ne doit pas peser plus que le pain quotidien, mais être pesé au même poids



deux granges de
l'abbaye cistercienne
de Chaalis :
Fourcheret (50 x20)
et Vaulerent (72x23)





Les règles de l'espace

Paix fraternelle entre les cisterciens et les prémontrés (1142)

Que personne dans l'un ou l'autre ordre ne construise un lieu pour y établir une abbaye, qui soit proche d'une autre abbaye, à moins de 4 lieues (mesures de toutes les régions, sauf en Angleterre où l'on comptera 2 lieues pour 1, et en Lombardie 2 milles pour 1 lieue) à moins qu'il s'agisse d'un lieu ancien, dont les revenus et les possessions suffisent à l'entretien d'un couvent. De grange à grange, ou de grange à abbaye, qu'il y ait toujours au moins 1 lieue, et 2 lieues d'une maison de sœurs à une abbaye. Mais les terres qui avant un an et un jour avant la date de la suscription avaient déjà été reçues ne seront pas soumises à cette règle, pour autant que chacune d'entre elle suffisent pour une charrue et qu'elles aient été acquises pour la construction d'une abbaye

Le chapitre général

(1217) Les pères abbés des abbayes situées en Grèce, en Livonie et en Norvège feront en sorte de les visiter au moins 1 année sur 3. Leurs abbés viendront au Chapitre général 1 année sur 5

(1259) La sentence édictée l’an dernier à l’encontre des abbés qui ne viennent pas en temps dû au Chapitre général sera amendée: les abbés de Hongrie, de Pologne et de Livonie qui ne viennent pas par crainte des Tartares seront tenus pour excusés, pour autant que leurs [abbés] visiteurs assurent par lettre le Chapitre général qu’il s’agit d’une crainte justifiée. Mais ils seront tenus de venir l’an prochain, sauf s’ils en sont empêchés pour une raison semblable.

(1229) Comme, encontre la pratique ancienne et salutaire de notre ordre, une multitude incontrôlée de moines viennent au Chapitre général, à la charge et aux frais de nombreuses abbayes, et en particulier dans Cîteaux, notre mère, ce même Chapitre, voulant appliquer un traitement approprié à ce mal, ordonne et édicte qu’aucun abbé lorsqu’il se met en chemin vers le Chapitre, une fois passée la première abbaye placée sur la route directe du Chapitre ou une distance équivalente, ne se permette ou tente par tromperie de se faire accompagner, précéder, suivre ou rencontrer en chemin par un moine [...] Sont exceptés de cette règle, les abbés auxquels il a déjà été concédé de mener des moines et plusieurs chevaux au Chapitre.

Statut de 1134 : Les moines et autres personnes de notre ordre qui se rendent dans nos abbayes et dans les lieux où elles sont, devront se contenter pour leurs chevaux de la mesure d'avoine décidée dans le Chapitre de Cîteaux [...]. Que la même mesure serve pour répartir les portions (*pulmenta*) de pain et de vin pour toutes les abbayes, aussi bien dans les granges que dans l'abbaye

Statut de 1199: Nous interdisons à quiconque de notre ordre, sauf aux moines de l'abbaye de Cîteaux d'acheter des truites au lac de Lausanne ni dans les lieux voisins, là où les moines de Cîteaux achètent habituellement les poissons pour les besoins du chapitre général, de la fête de la Madeleine (21 juillet) jusqu'à la Sainte Croix (14 septembre)

Le déséquilibre financier

(1188) L'excès des dettes de trop nombreux monastères de notre ordre ne les menace pas simplement, mais les expose à un risque de mort. Tant qu'un abbé sera endetté de plus de 50 marcs, il s'abstiendra donc d'acheter terres ou édifices, s'ils ne lui sont pas donnés en aumône à l'usage propre de sa maison et sans charge pour elle; sinon, qu'il vende de ses possessions suffisamment pour qu'il puisse réaliser cet achat ou cette construction sans charge pour sa maison. Sont exclues de cette interdiction les dépenses nécessaires, comme en cas d'incendie ou pour d'humbles granges ou toits pour les animaux. Et qu'on n'édifie pas, sous couvert de cette exemption, d'édifices vastes et somptueux. Nous exemptons aussi de cette règle les édifices dont la construction a été entreprise avant aujourd'hui ; s'il coûtent plus de 50 marcs, on les fera voir au visiteur ou aux abbés des monastères voisins, qui décideront de remettre la décision jusqu'au prochain Chapitre, ou, si nécessaire, donneront l'autorisation d'achever les travaux, de sorte que le prochain chapitre examinera ce qui aura été fait, et pour quoi.

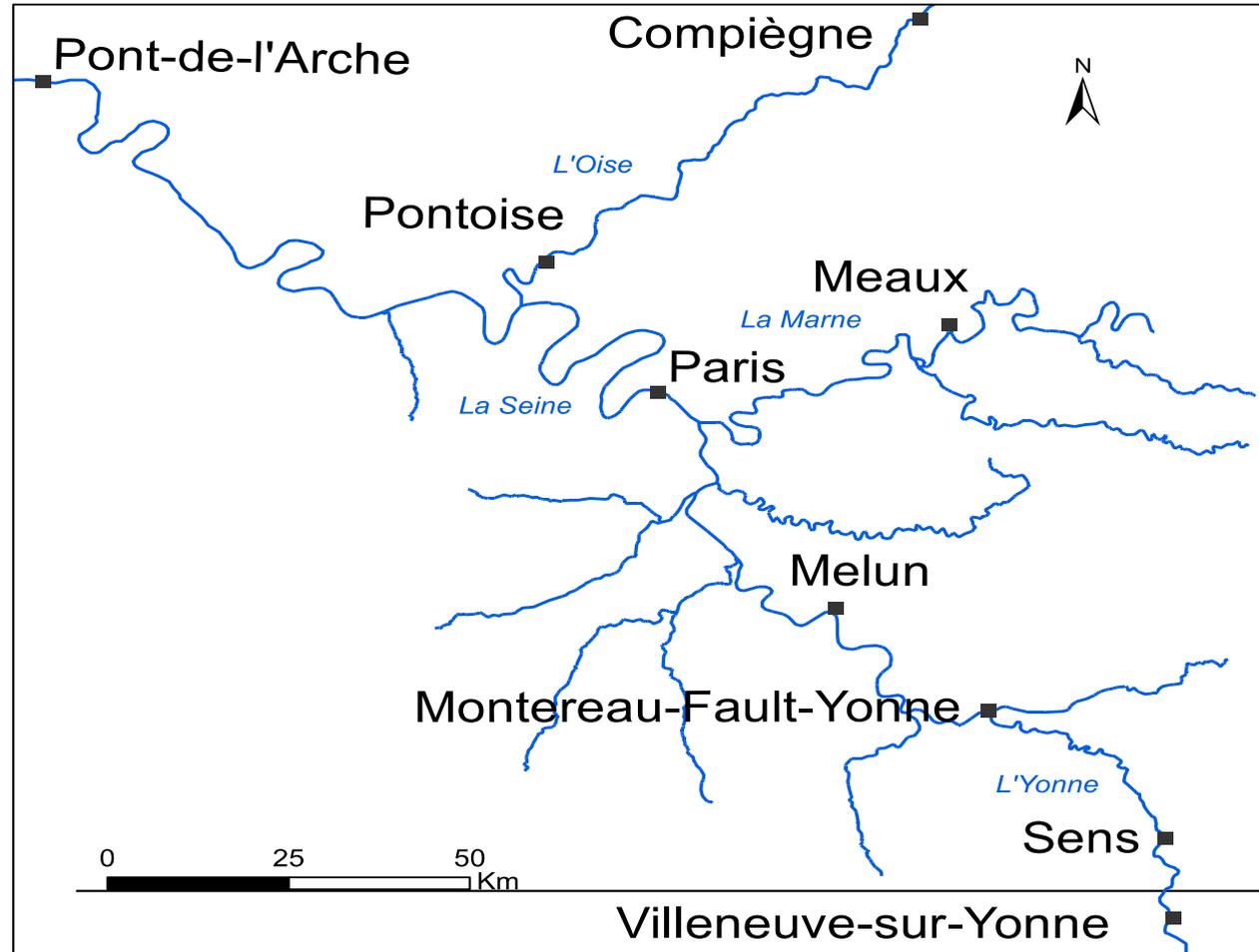
Un espace test : Paris et sa région

Paris, capitale en déséquilibre ?

... le fait que l'économie de Paris et de sa région soit devenue singulièrement dynamique au XII^e siècle, par exemple, est un élément de contexte fondamental de l'essor des écoles et, plus tard, de l'Université de Paris [...] aussi bien que de la capacité du roi Philippe-Auguste, qui ne contrôlait qu'un territoire limité, à faire jeu égal avec le roi d'Angleterre Jean dans la guerre des premières années du XIII^e siècle ; ou encore pour comprendre quelle concentration de ressources permet dans chaque cité du nord de la France le stupéfiant essor des nouvelles cathédrales gothiques. Cela dit, nous devons honnêtement admettre que nous ne comprenons pas comment fonctionnait alors la région de Paris. (Chris Wickham, *Medieval Europe*, 2016).

Les chiffres de l'État des feux de 1328 pour la vicomté de Paris

| Ressort | Paroisses | Feux |
|----------------------------|-----------|-----------|
| châtellenie de Corbeil | 59 | 5876 |
| châtellenie de Gonesse | 23 | 2555 |
| châtellenie de Luzarches | 5 | 577 |
| châtellenie de Poissy | 33 | 3296 |
| châtellenie de Dammartin | 25 | 2452 |
| châtellenie de Châteaufort | 21 | 999 |
| châtellenie de Montjay | 18 | 1427 |
| châtellenie de Montmorency | 28 | 2556 |
| prévôté de Paris | 203 | 24460 |
| Villages de Meaux | 40 | 2886 |
| Paris, avec Saint-Marcel | 35 | 61098 |
| Saint-Denis | 13 | 2351 |
| Total royaume | 23 671. | 2 469 987 |



Le système
fluvial
parisien
d'après
l'ordonnanc
e de 1412.



Trois granges (non
cisterciennes) du XIII^e
siècle :
Barbery (abb.
Montmartre),
Wissous (Notre-Dame)
Samoreau (St-Germain des
Prés)





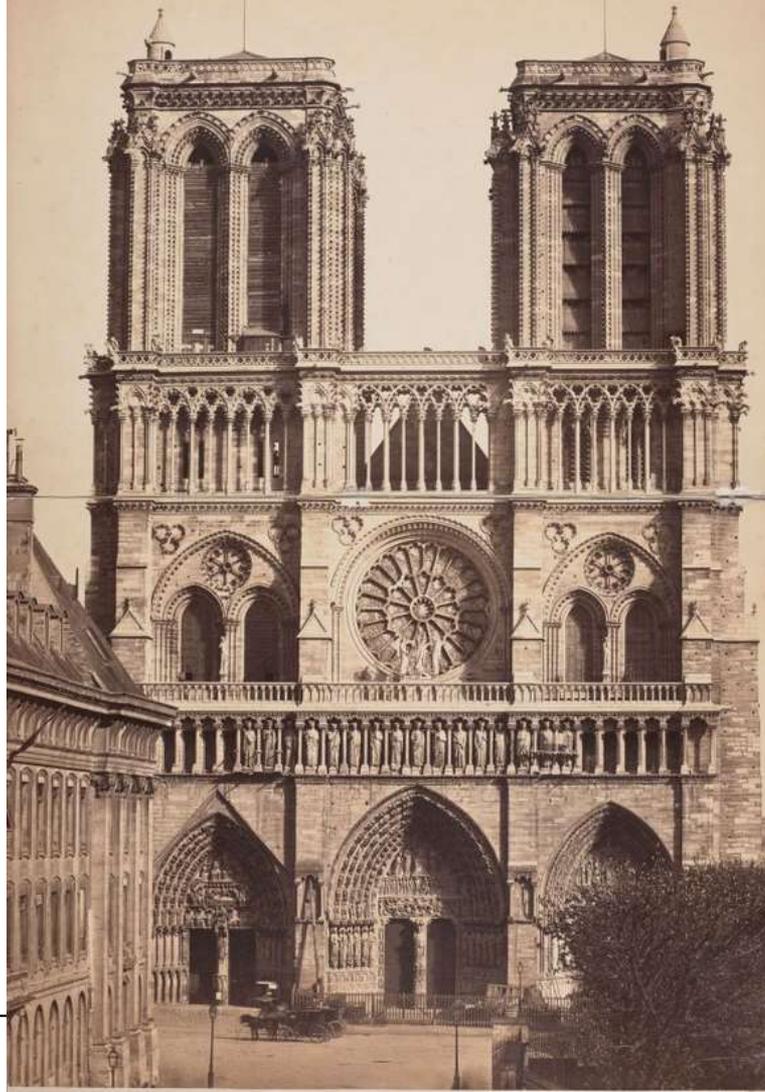
La grange de la léproserie de Beauvais et sa charpente : 700 chênes coupés en 1219-1220.



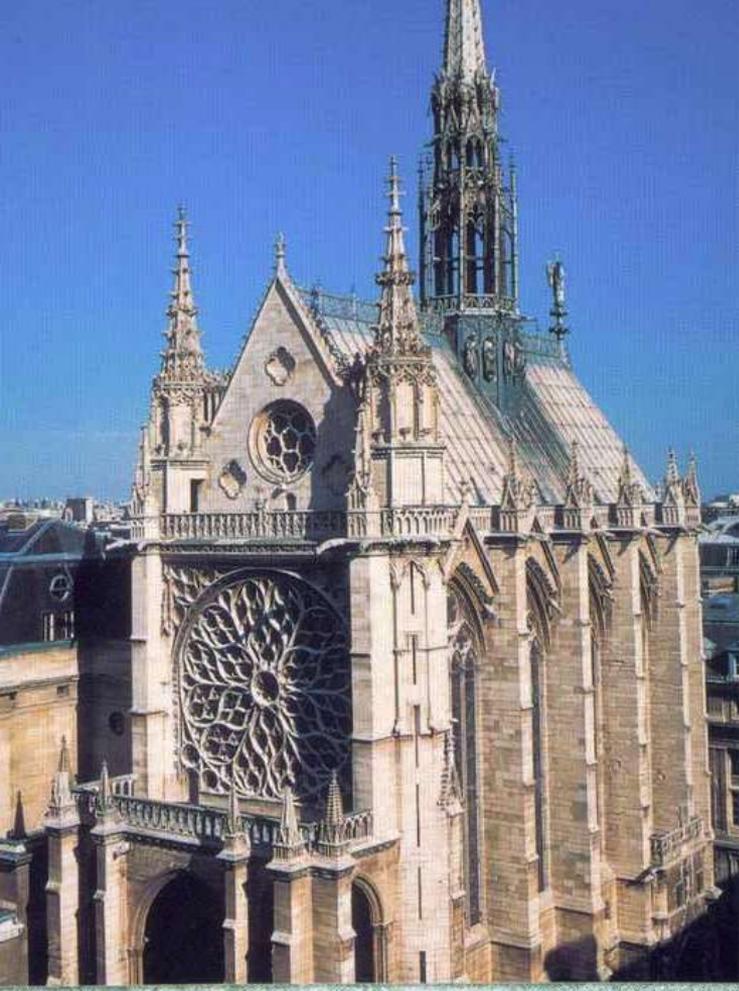
Le module moyen
d'une grange est de
50x20 m. et 20 m. de
hauteur



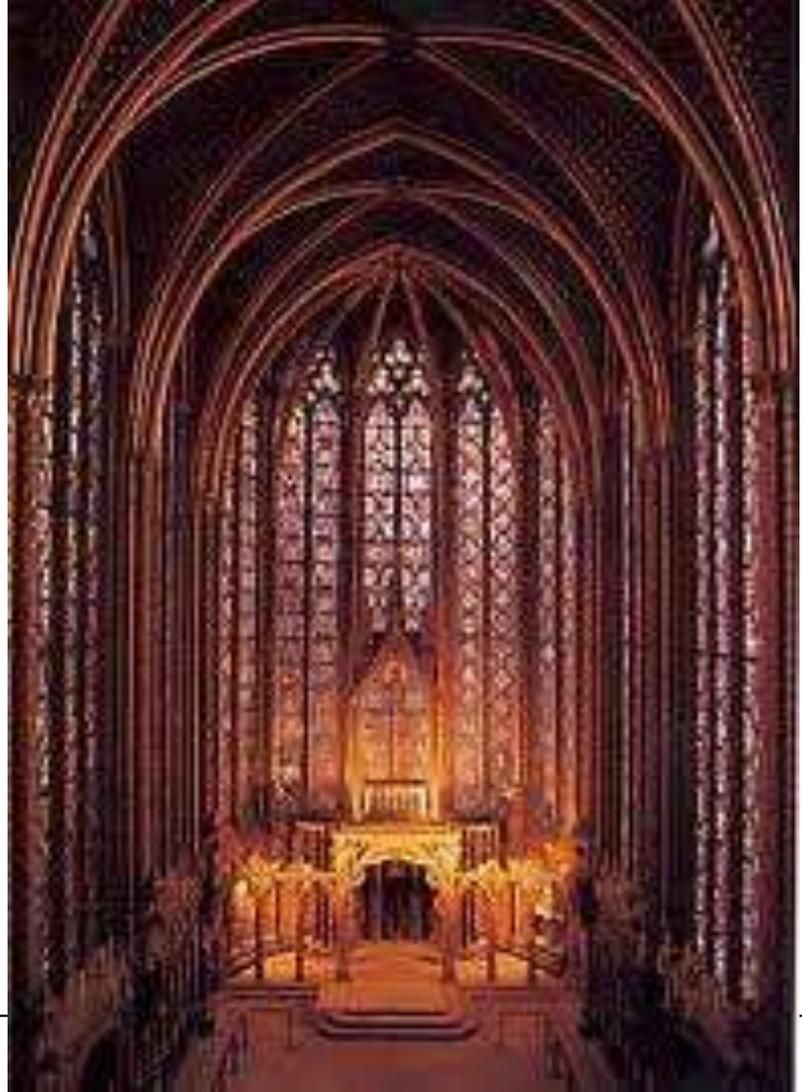
Le gothique, une mutation
technique : Saint-Denis et Sens
(c. 1130)

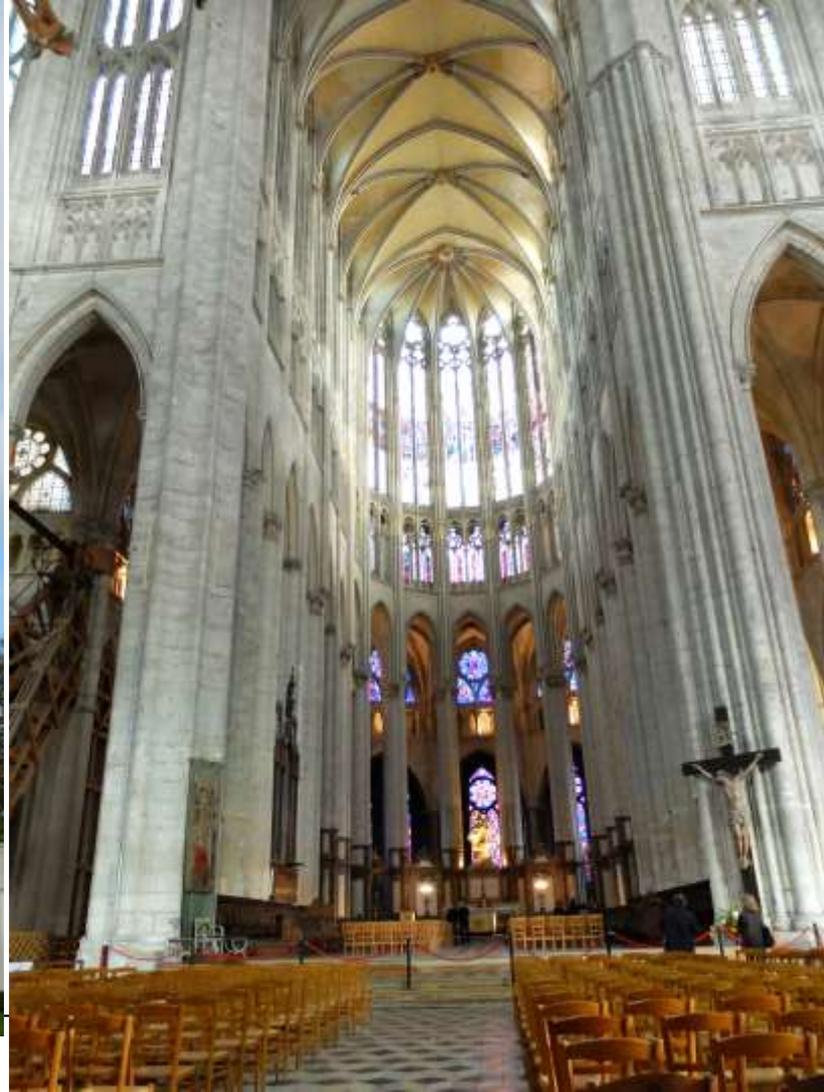


Notre-Dame (c. 1163)
Collégiale de Mantes
(c.1150)



The Sainte-Chapelle (1240)





Sommaire

1. Titre de partie

- a. Sous-titre de partie
- b. Sous-titre de partie
- c. Sous-titre de partie
- d. Sous-titre de partie
- e. Sous-titre de partie

2. Titre de partie

- a. Sous-titre de partie
- b. Sous-titre de partie

3. Titre de partie

- a. Sous-titre de partie
- b. Sous-titre de partie
- c. Sous-titre de partie

4. Titre de partie

- a. Sous-titre de partie
- b. Sous-titre de partie
- c. Sous-titre de partie

1. Titre de partie

Lorem ipsum dolor sit amet consectetur

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum iriure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et iusto odio dignissim qui blandit praesent luptatum zzril delenit

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum iriure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et iusto odio dignissim qui blandit praesent luptatum zzril delenit

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum iriure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et iusto odio dignissim qui blandit praesent luptatum zzril delenit

Lorem ipsum dolor sit amet consectetur

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat.

- Lorem ipsum dolor sit amet
- Lorem ipsum dolor sit amet
- Lorem ipsum dolor sit amet
- Lorem ipsum dolor sit amet